

L'élevage a-t-il encore un avenir dans le Perche ?

Monsieur Pascal Bouchet, éleveur à Vichères, est un cas exemplaire qui doit être connu et défendu. Depuis 2005, il a pour projet de développer son élevage de porcs. Un premier dossier de demande d'autorisation d'installation classée (près de 1 000 pages) est monté mais devant les insuffisances de celui-ci, Monsieur Bouchet décida très sagement de le retirer. Une nouvelle étude est lancée qui approfondit notamment les aspects hydrologiques. Près de 3 années sont nécessaires pour sa réalisation, c'est dire le sérieux du travail réalisé et le souci qu'a eu Monsieur Bouchet d'apporter des réponses à tous les problèmes soulevés. Le Comité syndical du Perche en a bien eu conscience puisqu'il a rendu un avis positif sur le projet. Malgré tout cela, les oppositions de principe se multiplient qui, faute d'argument, brandissent l'épouvantail de la Bretagne (40 % de la production porcine, l'Eure-et-Loir 0,5 % !). Pour ma part, je soutiens à 200 % le projet de Monsieur Bouchet parce qu'il permet de conforter économiquement son exploitation, de la mettre aux normes, d'installer son fils et surtout parce que je sais avec quel sérieux tous les aspects environnementaux sont pris en compte. Le refus, au-delà du cas de Monsieur Bouchet, serait dramatique pour l'agriculture du Perche qui est une terre d'élevage ; ce serait lui signifier que tout développement lui est désormais impossible. Est-ce cela que veulent les opposants : un territoire vidé de son activité économique ?

Philippe Lirochon



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Agronomie

Opération NITRATES MOINS 2011 : retenez les dates

Nitrates moins se déroulera du 18 au 20 janvier 2011 pour le ramassage dans toutes les communes et les 21, 24 et 25 janvier pour le dépôt à Dreux, Chartres, Châteaudun et Orgères.

Mesurer les reliquats d'azote pour mieux fertiliser

Pour les céréales, le conseil de fumure commence par un calcul de la dose prévisionnelle en appliquant la méthode du bilan qui consiste à déduire des besoins totaux de la plante toutes les fournitures du sol. Parmi ces fournitures, le reliquat d'azote en fin d'hiver est le plus variable surtout sur les précédents fournissant de l'azote (pois, colza, pomme de terre...). Il est donc toujours conseillé de réaliser des reliquats d'azote dans ces situations à risque.

La dose prévisionnelle, ajustable en cours de culture, permet à la fois d'optimiser le rendement et la marge de l'agriculteur tout en minimisant le reliquat en fin de culture. Dans la pratique, toutes les parcelles ne peuvent être analysées. Il convient donc de choisir quelques parcelles en fonction des précédents et des types de sol de façon à couvrir les principales situations de l'exploitation. Pour les parcelles non analysées, le reliquat sera estimé en fonction des quelques

analyses réalisées sur d'autres parcelles.

Pour les autres cultures, betterave, pomme de terre et orge de printemps, la mesure de reliquat est préconisée pour assurer la qualité de la récolte. Pour le maïs, le conseil est très lié au type de sol. Enfin, le colza absorbe à l'automne le reliquat d'azote et la pesée de la biomasse végétale permet d'estimer la fourniture du sol (réglette Cetiom).

Nitrates Moins utilise le logiciel AzoFert® de l'INRA

AzoFert® permet de rattacher chaque commune à une station météo avec des valeurs réelles jusqu'à la mesure du reliquat. Ensuite, la pluie moyenne, l'ETP, la température moyenne et le rayonnement global, réactualisés tous les 10 jours, sont utilisés pour les valeurs prévisionnelles. Le climat de l'année passée est donc pris en compte pour les postes du bilan modélisés avant la mesure du reliquat : minéralisation des apports organiques, des effets précédents et des Cipan. Ainsi, lors d'un automne-hiver sec et froid, ces produits seront peu dégradés et agiront donc plus au printemps et en été. Une année chaude et pluvieuse favorisera la minéralisation, donc les effets au printemps seront moindres.

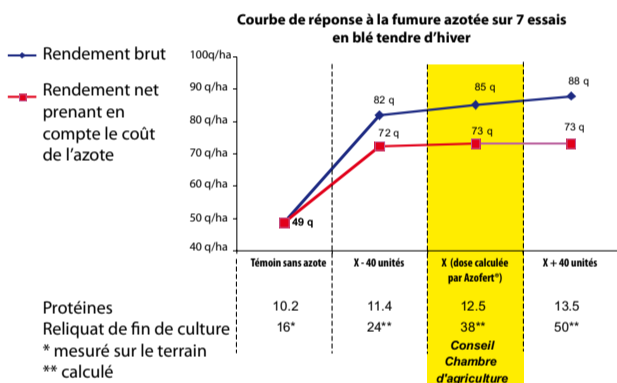
Cette meilleure précision qui se rapproche de la réalité du terrain peut déstabiliser nos certitudes. Un effet précédent, Cipan ou apports organiques, ne sera plus

identique d'une année à l'autre, d'un secteur à l'autre. Mais la nature est changeante !

Contact : Thierry Savoie
02 37 24 45 73

Les expérimentations valident les doses que nous conseillons

■ Chaque année, la Chambre d'agriculture met en place des essais pour valider les doses d'azote calculées et le fractionnement proposé dans le cadre de l'opération Nitrates Moins. En 2010, 7 expérimentations sur la fumure azotée en blé tendre d'hiver, menées sur différents sites du département, confirment une fois de plus la pertinence de notre conseil aux agriculteurs.



La moyenne des 7 essais mis en place valide la dose X calculée par le logiciel Azofert®, comme le confirme la courbe de réponse à l'azote sur le rendement net. Ce niveau de fumure azotée optimise le rendement tout en assurant une récolte de qualité avec une teneur en protéines supérieure à 11,5 %. L'impact sur l'environnement est limité avec un reliquat d'azote de fin de culture calculé de 38 kg par hectare.

En bref

Ferti-N concilie économie, environnement et réglementation

En parallèle de votre inscription à la campagne Nitrates moins, pensez à la réalisation de votre plan de fumure azotée via Ferti-N ! Les conseillers de la Chambre d'agriculture réalisent pour vous votre plan prévisionnel de fumure exigé dans le cadre de la directive nitrates. Le service Ferti-N vous apporte une tranquillité d'esprit en cas de contrôle, un gain de temps et une optimisation technique de la fertilisation.

Contacts : Jocelyn Savina
02 37 94 00 98 - Thomas Gaujard
02 37 53 44 32

Démonstration de labour

Une démonstration de labour agronomique et techniques alternatives sur Cipan aura lieu le 3 novembre 2010 à 14h à Sours, sur le site de la ferme du LEGTA de la Saussaye. Retenez cette date !

Contact : Jean-Bernard Leclercq
02 37 24 45 54

Formation : inscrivez-vous rapidement !

Vous avez reçu le catalogue formation le 2 octobre dernier. Il regroupe l'ensemble des formations proposées sur le dernier trimestre 2010 et le début 2011. Inscrivez-vous rapidement. Vous pouvez aussi retrouver notre offre et vous inscrire via notre site www.eure-et-loir.chambagri.fr/espaceagriculteurs/formations

Contact : B. de Lacheisserie
02 37 24 45 42

Mes p@rcelles

La nouvelle campagne a débuté, profitez en pour passer au carnet de plaine électronique. Gestion du parcellaire, de la fertilisation, des interventions, de vos stocks d'intrants, calcul économique... en toute simplicité, en toute sécurité. La Chambre d'agriculture vous propose un outil Internet : Mes p@rcelles.

Inscrivez-vous dès maintenant à la formation pour prendre en main l'outil : elle vous permet de tester l'outil en travaillant sur votre exploitation. A l'issue de cette formation, vous êtes satisfait, vous souscrivez l'abonnement.

Contact : l'équipe mesp@rcelles
02 37 24 46 00

Elevage

Les mélanges céréales protéagineux connaissent un regain d'intérêt

Les évolutions climatiques conduisent les éleveurs de bovins à s'interroger sur leur système fourrager. La production fourragère d'été est de plus en plus aléatoire. Certains éleveurs de bovins sont donc confrontés à des situations de déséquilibre entre la disponibilité fourragère et les besoins du troupeau. La culture de mélanges de céréales-protéagineux comme fourrage connaît alors un regain d'intérêt.

Constituer des stocks pour combler un déficit ponctuel

Ensiler des céréales immatures est un moyen pour passer l'été sans trop compromettre la production des animaux. En remplaçant la moitié de l'ensilage de maïs par de l'ensilage de MCPI, la production laitière est légèrement inférieure, le taux protéique est identique et le taux butyreux légèrement supérieur (essai V L - 2006-2007 - Les Trinottières). La proportion opti-

male dans la ration de vaches laitières en production est de 20 à 30%.

Disposer d'un aliment fibreux pour limiter l'acidose

Les mélanges céréales-protéagineux immatures ou céréales immatures seules permettent aussi de sécuriser les rations à risque composées essentiellement d'ensilage de maïs. A la fois digestible et riche en fibres, l'ensilage de céréales immatures est l'un des moyens pour sécuriser la ration.

Alimenter les génisses sans risque d'engraissement

Les génisses ingèrent bien l'ensilage de céréales immatures : plus de 2 kg de MS ingérés pour 100 Kg de poids vif. Ce fourrage peut être proposé à volonté et complété avec un correcteur si l'ensilage ne comporte pas de protéagineux.

Contact : Philippe Loquet
02 37 53 44 33

Les préconisations

- En moyenne, les mélanges associant 3 espèces dont 2 céréales donnent des rendements plus réguliers. Chaque espèce associée contribue au rendement, à la richesse alimentaire du fourrage. L'association d'espèces limite le salissement, la fertilisation et rend plus souple la récolte (Le taux de matière sèche évolue très vite en fin de cycle : 1 à 1.5 point de MS par jour).
- L'essai MCP1* 2009, sur la plateforme de Téléché (72), démontre que l'apport de 60 unités d'azote au stade épi 1cm du triticale sur des mélanges triticale/vesce, triticale/pois fourrager (F), Triticale/avoine/poisF ou Triticale/avoine/poisF/vesce a eu pour effet de diminuer le rendement final (-1.7 TMS à la récolte) et de réduire la proportion de protéagineux de 15%.
- Après synthèse des résultats des différents essais, les associations triticale/vesce ou triticale/avoine/vesce semblent les plus intéressantes tant pour le rendement que la valeur alimentaire. En revanche, ils doivent être récoltés avec une machine équipée d'une coupe directe. Récolté avec des becs rotatifs ou associant fauche + pick up, le mélange triticale/avoine/pois reste une valeur sûre.

* Mélange Céréales Protéagineux immatures.